

## Année 2017 – L'intervention du FEDER et du FSE en Lorraine



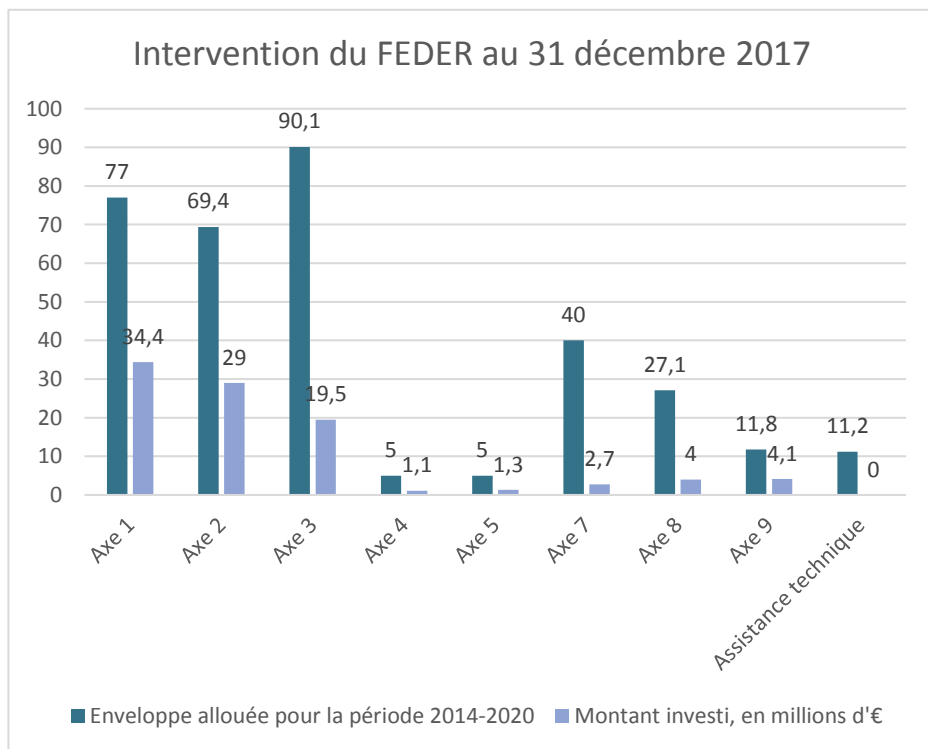
### Résumé à l'intention des citoyens<sup>1</sup> de la mise en œuvre en 2017 du Programme Opérationnel FEDER/FSE en Lorraine

---

<sup>1</sup> Conformément à l'article 50, paragraphe 9, du règlement (UE) n°1303/2013, la Région Grand Est, autorité de gestion des fonds européens structurels et d'investissements (FESI) sur son territoire, propose à l'intention des citoyens un résumé des actions mises en œuvre à ce titre pendant l'année écoulée.

**L'Europe s'engage en Lorraine avec le  
FEDER et le FSE :  
plus de 151,9 millions d'€ investis  
entre 2014 et 2017  
au service de 824 projets**

## ✓ Le Fonds européen pour le développement régional (FEDER)



## Axe 1 : Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation



Le projet "Glass Printing", labellisé par le pôle de compétitivité Materialia a été cofinancé en 2017. Il s'agit de développer un procédé pour permettre la réalisation d'objets en verre en impression 3D.

Depuis le début de la programmation, 227 projets ont été soutenus pour un investissement total de 34,4 millions d'euros de FEDER, dont 25 dossiers en 2017 pour un soutien financier de 6,1 millions d'€.

## Axe 2 : Améliorer la compétitivité des PME



La modernisation du coeur de la scierie de la Société Forestière Oriel (SFO) spécialisée dans la première transformation de bois résineux (sciages destinés à la charpente et à la fabrication de palettes) a été cofinancée en 2017. Afin d'optimiser la production de sciage, de nouvelles machines de production seront acquises avec le soutien du FEDER.

Entre 2014 et 2017, 29 millions d'€ de FEDER ont été investis au service de 286 projets, dont 135 ont été soutenus avec 10,6 M d'€ en 2017.

### **Axe 3 : Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans l'ensemble des secteurs**



En 2017, le projet de modernisation et d'extension de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Les Myosotis à Bitche a été cofinancé. Il s'agit de mettre en oeuvre un chauffage par pompes à chaleur géothermales sur nappes phréatiques au sein de l'établissement.

Depuis 2014, 125 projets ont été soutenus par l'investissement de 19,5 millions d'€ de FEDER, et 58 l'ont été en 2017 avec 10,9 millions d'€ de FEDER.

### **Axe 4 : Favoriser l'adaptation au changement climatique, ainsi que la prévention et la gestion des risques**



En 2017, un projet a été cofinancé par le FEDER dans ce cadre, avec un investissement de 0,6 million d'€. Il s'agit de la mise en sécurité de deux tronçons de l'ouvrage hydraulique sur la Chiers à Longwy, avec une découverte partielle du cours d'eau qui s'inscrit dans le projet d'aménagement du centre ville porté par la commune.

1,1 million d'€ de FEDER a été investi entre 2014 et 2017 en faveur de 3 projets de prévention et de gestion des risques, notamment d'inondations.



### **Axe 5 : Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources**

L'animation de 2018 à 2020 par Metz Métropole du site NATURA 2000 des Pelouses du Pays messin, réparti sur 6 communes (Ban St Martin, Plappeville, Longeville les Metz, Lorry les Metz, Lessy, Scy Chazelles), a été cofinancée en 2017 par le FEDER.

Depuis 2014, 22 projets ont été soutenus par le FEDER pour un investissement total de 1,3 million d'€, dont 6 l'ont été en 2017 avec 0,3 million d'€.



### **Axe 7 : Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), leur utilisation et leur qualité**

La mise en oeuvre d'un portail familles associé à une solution de pointages numériques porté par la Ville de Nancy, qui regroupe les services éducation, jeunesse et sport de la ville, a été cofinancée en 2017. Il s'agit de simplifier les démarches administratives quotidiennes des familles, en leur permettant d'effectuer des opérations de préinscriptions, de consultations et de télépaiement pour les activités scolaires, périscolaires et de petite enfance.

Entre 2014 et 2017, 49 projets en faveur des aménagements en Très Haut Débit (THD) et du développement des usages numériques ont été cofinancés par le FEDER à hauteur de 2,7 millions d'€, dont 11 projets ont été cofinancés en 2017, avec 0,6 million d'€.

## Axe 8 : Développement urbain durable



L'aménagement d'une épicerie sociale dans le quartier d'Haussonville, quartier prioritaire de la politique de la ville, a bénéficié en 2017 d'un cofinancement FEDER. Ce projet est porté par l'Office Public de l'Habitat de la Métropole du Grand Nancy et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Depuis le début de la programmation, 19 projets ont été soutenus par un investissement de 4 millions d'€ de FEDER, dont 11 l'ont été en 2017 par 2,3 millions d'€.

## Axe 9 : Axe interrégional Massif des Vosges



- Depuis 2014, 42 projets ont été soutenus par un investissement de 4,1 millions d'€ de FEDER, parmi lesquels 1,1 million d'€ de FEDER a été attribué en 2017 au service de 8 projets.
- Parmi eux, les programmes scientifiques et d'éducation à l'environnement autour des mammifères carnivores sauvages du Centre de Recherche et d'Observation sur les Carnivores (CROC). L'objectif est l'étude des mammifères carnivores vivant sur le territoire, de leurs habitats et de leurs proies, ainsi que la conception d'outils pédagogiques à destination du grand public.



*Marc Sciamanna est titulaire de la Chaire Photonique (Centrale Supélec). Diplômé en tant qu'ingénieur civil en 2000 suite à des études d'ingénieur en Belgique à l'Université de Mons, il entre à Supélec en 2004 comme Professeur.*

Né en Belgique de parents italiens, Marc Sciamanna a récemment acquis la nationalité française et affirme se « sentir européen avant d'être belge, italien ou français ». Après un doctorat à Mons dans le cadre du financement de sa thèse par le Fonds de la Recherche Scientifique (FRNS) soit l'équivalent du Centre National de Recherche Scientifique (CNRS) en France, sur le traitement du signal et les régulations des systèmes notamment via le traitement d'information de la lumière, il se voit proposer en 2004 un poste à Supélec en tant que Professeur.

Ce scientifique a été distingué par deux sociétés internationales en photonique : l'*Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE)*, soit la plus grande association mondiale destinée à développer la technologie au profit de l'humanité ainsi que SPIE (International Society for Optical Engineering), une société internationale des ingénieurs en photonique.

Depuis, il remplit des missions de directeur du laboratoire et de responsable de la formation de la spécialité ingénieur en photonique. Les élèves ingénieurs de Centrale Supélec ont la possibilité de choisir entre 14 spécialisations dont la photonique : « la spécialité photonique est née pratiquement avec la création du campus de Metz et reste très demandée par nos étudiants ».



En janvier 2015, Supélec fusionne avec Centrale Paris pour devenir Centrale Supélec. Grâce à ce nouveau cadre, « tout ce qui avait été construit allait pouvoir se développer avec plus d'ampleur ».

En parallèle, l'année 2015 est décrétée comme « année internationale de la lumière » par l'Organisation des Nations Unies (ONU). Ce double contexte de réorganisation dans le cadre d'un évènement international, place Centrale Supélec et son campus de Metz comme un établissement phare du développement de la photonique.

Il précise qu'en parallèle, le choix de cette construction en Lorraine ne s'est pas fait par hasard, puisque la Chaire Photonique peut directement profiter de sa situation géographique idéale « au cœur de l'Europe », ce qui permet d'en faciliter le rayonnement.

« La photonique est un nom qui n'existe pas dans le dictionnaire ». Inventée par l'Académie des Sciences à Paris, il s'agit d'un dérivé du nom de la particule de lumière, le photon.

Peu le savent mais la photonique représente un marché mondial de près de 500 milliards de dollars : « il se vend autant de photonique que de smartphones dans le monde et la France possède 13% du marché européen. Un paradoxe lorsque l'on constate que les citoyens restent très distants devant la complexité de la photonique alors qu'elle est partout ! Écrans d'ordinateurs, de téléphones, imprimantes laser... Le fait que les citoyens ne s'approprient pas cette technologie et que les enjeux industriels n'aient pas bien été compris est un vrai problème ».

Marc Sciamanna a tenu à construire une « chaire très européenne ». En effet, la structure de la Chaire Photonique est née d'une inspiration anglo-saxonne. Il s'agit d'une « plateforme ouverte vers la société, exploitant les ressources déjà existantes tout en en créant de nouvelles en conformité avec les enjeux sociétaux. ». Cela passe également par le choix de la langue du site de la Chaire photonique qui existe en français et en anglais, « chose assez rare en France ! ».

Marc Sciamanna rêvait d'abord d'un institut de photonique. La conjoncture n'étant pas favorable, la création d'une Chaire

Phototonique s'est imposée. « Il ne s'agit pas de renforcer un laboratoire mais de créer une structure tournée vers les entreprises et en collaboration avec le laboratoire déjà en activité ». En collaboration avec Airbus, la Chaire a vu le jour en 2017 grâce aux financements publics, notamment la Région et le FEDER.

La Chaire Photonique est composée d'une équipe « très internationale » de 20 personnes (elle a doublé son effectif en un an). Parmi ses membres, elle compte des professeurs de Centrale Supélec, des chercheurs doctorants et post doctorants, ainsi que du personnel technique et administratif.

Deux défauts sont souvent avancés lorsqu'une chaire se constitue. Marc Sciamanna a tenu à éviter soigneusement la personnalisation ainsi que l'accaparement par un industriel. Pour illustrer ces écueils, il cite pour le premier la chaire de Stephen Hawking dont « on ne retient que le nom de l'illustre scientifique : « la Chaire Photonique fait le choix d'avoir sa propre identité qui n'appartient en réalité à personne ». Pour le second, il choisit l'exemple de la Chaire d'Intelligence Artificielle Google. Les chaires étant en recherche permanente de financements, en particulier privés, le géant Google s'accapare d'un sujet qui appartient à nos citoyens.

« La Chaire Photonique est la seule chaire qui traite de ce sujet en France. Elle se distingue par ses trois principales missions : le développement de la recherche d'excellence, le transfert de savoir-faire et la satisfaction des besoins industriels, et enfin le développement de la photonique auprès des jeunes en tant que filière d'excellence. Les enjeux sociétaux sont aussi importants que les développements. La Chaire a aussi développé un partenariat multiple unique puisqu'elle rassemble l'Union Européenne, l'Etat, la Région Grand Est, le Département de la Moselle, Metz Métropole, Airbus, Centrale Supélec et la Fondation Supélec »

Marc Sciamanna salue la volonté des acteurs du développement de territoire. « En 2015, c'est le Secrétariat Général aux Affaires Régionales qui nous a accompagnés et orientés vers la Région Grand Est. Nous

avons ainsi pu orienter notre projet pour coller aux exigences européennes et bénéficier d'un financement. La Région nous a ouvert les yeux sur les financements européens via l'appui apporté pour le montage du dossier de demande d'aides. Cela constitue pour moi une véritable réussite ! ».

La Chaire Photonique a pour vocation d'être ouverte à tout partenaire industriel et permet une grande souplesse de développement : « la recherche de partenaires est primordiale pour assurer le financement de la Chaire. Des discussions sont aujourd'hui en cours avec certains d'entre eux...vous en saurez plus prochainement ! ».



Copyright Centrale Supélec - Chaire Photonique

## **Création de la Chaire Photonique**

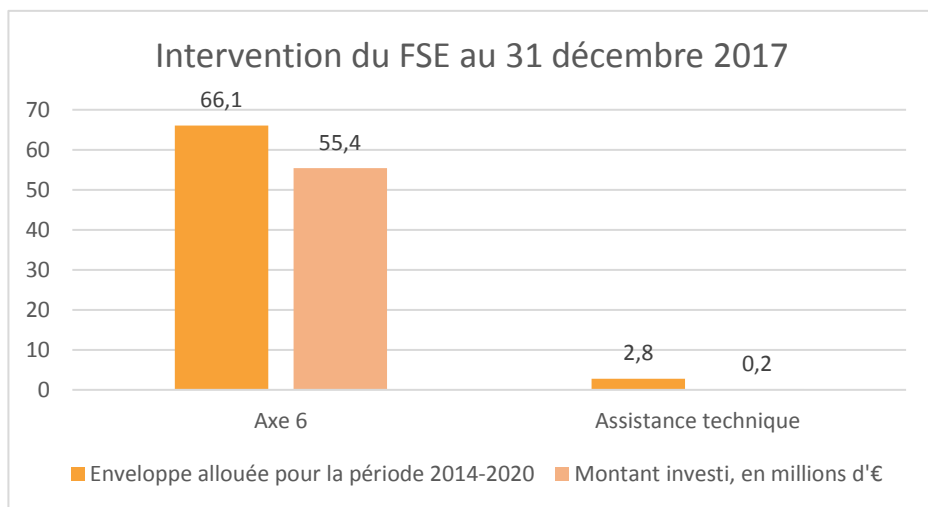
Période d'exécution : de juin 2016 à décembre 2020

Localisation : Metz

Coût total du projet : 1 840 000 €

Montant du cofinancement par le Fonds Européen de Développement Régional : 840 000 €

## ✓ Le Fonds Social Européen (FSE)





## Axe 6 : Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie

Les Écoles de la 2ème Chance (E2C), qui ont pour objectif d'accueillir et de former 1200 jeunes sans qualification de moins de 26 ans chaque année afin de les conduire vers une insertion professionnelle durable, ont été cofinancées par le FSE dans ce cadre en 2017.

Entre 2014 et 2017, 50 actions ont été soutenues par le FSE en Lorraine, par un investissement total de 55,4 millions d'€, et 14 l'ont été en 2017 avec 21,3 millions d'€.



*Maria Decollogne est Conseillère en Formation Continue au GRETA LORRAINE CENTRE. A l'issue de son parcours universitaire, elle rejoint en tant que Chargée de mission l'OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) CONSTRUCTYS (BTP) pour un travail d'ingénierie sur les référentiels des CQP (Certificat de Qualification Professionnel) puis l'ADEFIM 54/88 (Industrie et Métallurgie) pour informer les entreprises adhérentes sur les réformes de la formation professionnelle.*

Diplômée d'un master de Sciences de l'Education spécialité ingénierie de la formation d'adultes depuis 2003, elle intègre le réseau des GRETA (Groupement d' Etablissements) en 2005 où elle exerce des missions de développement à l'externe, de conseil et d'appui aux entreprises et aux partenaires, et à l'interne d'organisation, d'ingénierie de formation et d'animation d'équipe pour mettre en place les formations dans les établissements.

Le GRETA est un groupement d'établissements scolaires qui œuvre dans le champ de la formation continue et professionnelle des adultes demandeurs d'emploi et salariés en mutualisant les différentes ressources (humaines et matérielles) ainsi que les compétences techniques et

pédagogiques des établissements. Le GRETA gère et pilote l'ensemble des prestations.

Depuis 4 ans, Maria Decollogne pilote et gère les formations du secteur de l'administration pénitentiaire. Sa prédécesseure est à l'initiative de la demande d'aide au titre du Fonds Social Européen effectuée pour la formation professionnelle menée au centre pénitentiaire d'Ecrouves.

Depuis 2017, la Région GRAND EST a opté pour une passation de marchés publics pour remplir ses missions de formation et c'est ainsi que le GRETA a été retenu pour mener celles-ci auprès des détenus. Cinq formations y sont dispensées : peintre en bâtiment, maçon, couvreur-zingueur, électricien d'équipement géré par le GRETA LC et une formation Installateur Thermique et Sanitaire par le centre pénitentiaire d'Ecrouves. Ce centre de détention se caractérise par un espace important dédié à la formation et ce, depuis les années 1960 où une dizaine de formations y étaient alors dispensées. Il est un des rares en France à être muni d'un tel équipement, parfaitement outillé pour répondre aux exigences des diplômes préparés : les Titres Professionnels. Une équipe de professionnels aux compétences multiples et complémentaires encadrent et animent le dispositif de formation : le RLFP (Responsable Local de Formation), les surveillants dédiés à l'encadrement des formations, le CPIP (Conseiller Pénitentier d'Insertion et de Probation) et une Conseillère Pôle Emploi Justice.

Les formateurs recrutés par le GRETA interviennent directement au centre de détention. Après une carrière professionnelle dans le bâtiment, ils assurent leur reconversion professionnelle en devenant formateur de fonction disciplinaire, après une période d'acculturation à l'univers carcéral.

« Il n'est pas difficile de trouver des candidats pour un certain type de formations, en revanche, certains métiers et/ou secteurs d'activité, pourtant très porteurs en termes d'emploi ne font pas l'unanimité parce qu'ils souffrent d'une mauvaise réputation. C'est le cas pour le métier de maçon par exemple ». Pourtant, un processus de recrutement pour

informer les détenus est mis en place pour toutes les sections de formation. En effet, le GRETA élabore une fiche descriptive du métier enseigné ainsi que des flyers qui sont diffusés en interne par le RLFP, au sein même de l'établissement, mais également dans tous les centres pénitenciers de France, environ deux mois avant la date de début de la formation.

A l'issue, une journée appelée « information collective et recrutement » est organisée pour les détenus ayant répondu favorablement à l'information préalablement transmise. « Durant cette journée, en collaboration avec le coordonnateur du GRETA, le formateur de la discipline et la responsable locale de formation, j'assure une première prise de contact avec les détenus sur la présentation de l'action de formation. La matinée est consacrée à la transmission d'informations ainsi qu'un échange sur les différents métiers proposés. Pour les détenus intéressés, cette session est suivie par une première série de tests en français et en mathématiques, aussitôt corrigés par le formateur, puis par un entretien pour vérifier la pertinence du projet professionnel, la motivation pour le métier choisi et les aptitudes à suivre une formation collective. Selon les résultats finaux, les détenus sont soit immédiatement retenus, soit placés en attente ou non retenus. Les résultats sont communiqués au RLFP et à la direction et aux candidats qui sont tous avisés.

Les motivations exprimées pour s'investir dans la formation professionnelle sont très diverses : souhait de réinsertion sociale et professionnelle, de remise de peine, d'obtention d'un diplôme après un parcours difficile, d'accélérateur pour un projet personnel de sortie (construire sa maison, réparer une voiture...)

Dans le contexte carcéral, tant le travail que la formation jouent un rôle essentiel dans la préparation de la libération et de la réinsertion au sein de la société. En pratique, la formation en prison, comme le travail, n'est pas une obligation mais un vrai lien pour la réinsertion.



« Il est donc dans l'intérêt collectif de proposer des formations de qualité aux détenus et de les encourager à les suivre en leur faisant prendre conscience de la valeur ajoutée.

Il y a néanmoins plusieurs aspects de la formation qui pourraient être améliorés ». Premièrement, le titre professionnel s'obtient uniquement par un enseignement théorique et pratique au sein des chantiers d'application du centre pénitencier mais aucun stage professionnel n'est proposé. Heureusement le centre de détention d'Ecrouves est très ouvert à la mise en place de chantiers d'application au sein du centre parce qu'ils présentent un intérêt pédagogique et sont pour les stagiaires l'occasion d'expérimenter le travail en équipe, la mise en application des techniques et la prise de responsabilité. Deuxièmement, un travail sur les projets professionnels (PPAIP) devrait être étudié en amont de la formation avec les détenus comme cela se fait dans un parcours plus classique. Cela permettrait d'éviter certaines défections. »



***Formation en milieu carcéral au Centre de détention d'Ecrouves par le GRETA LORRAINE Centre***

Période d'exécution : du 24/04/2017 au 23/03/2018

Coût total : 70 421,91 €

Participations :

Fonds Social Européen (FSE) : 42 253,15 €

Conseil Régional Grand Est : 28 168,76 €

**Nouveauté en 2017 :**  
**l'Initiative pour l'Emploi des**  
**Jeunes**

## Axe 12 : Initiative pour l'Emploi des Jeunes



Dédié à l'intégration des jeunes NEET (*Not in Education, Employment or Training*), l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) accompagne depuis 2014 les actions destinées aux jeunes de moins de 26 ans.

Cette cible a été élargie en 2017 aux jeunes de moins de 30 ans sur tout le territoire national.

En 2017, la Lorraine s'est vue attribuer 1,19 M d'€ au titre de l'IEJ qui constituera l'axe 12 de son programme opérationnel.

Avec l'intervention complémentaire du FSE liée à celle de l'IEJ, ce sont donc près de 4 M d'€ qui seront investis dès 2018 au service des jeunes lorrains sans emploi ne suivant ni études ni formation.

# Contacts

Direction Europe et International

Service Croissance et Emploi

Site de Metz

03 87 33 60 80

[fonds.europeens.lorraine@grandest.fr](mailto:fonds.europeens.lorraine@grandest.fr)

[europe-en-lorraine.eu](http://europe-en-lorraine.eu)

[www.europe.grandest.fr](http://www.europe.grandest.fr)



@europeenGE



---

Maison de la Région • 1 place Adrien Zeller  
BP 91006 • 67070 Strasbourg Cedex  
Tél. 03 88 15 68 67

Maison de la Région • 5 rue de Jéricho  
CS70441 • 51037 Châlons-en-Champagne Cedex  
Tél. 03 26 70 31 31

Maison de la Région • Place Gabriel Hocquard  
CS 81004 • 57036 Metz Cedex 01  
Tél. 03 87 33 60 00

[www.grandest.fr](http://www.grandest.fr)

Retrouvez-nous sur

